


Thermographie aérienne - Evian, France

Mots-clés	Dépêrditions énérgétiques du patrimoine bâti du territoire
Photos	
Objectifs	Sensibilisation de la population aux dépêrditions énérgétiques de leur patrimoine bâti afin d'améliorer leur performance et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.
Description	<p>Dans le cadre de son diagnostic énérgétique territorial, la Ville d'Evian souhaitait réaliser une thermographie aérienne. La ville de Thonon a également décidé de réaliser une opération similaire.</p> <p>Afin de mutualiser les moyens, les 2 villes ont décidé de s'associer et ont aussi demandé aux municipalités de Publier et Marin de s'adjoindre. Les réponses ont été favorables permettant de réaliser cette thermographie aérienne sur une zone urbaine continue.</p> <p>L'opération aura lieu en hiver 2010 et consiste en un survol des zones habitées avec un avion équipé d'une caméra thermique infrarouge et d'une caméra visible. Elle permet de visualiser les variations de chaleur et de mesurer les dépêrditions de chauffage en toiture. Les résultats seront reportés sur les plans cadastraux de chaque collectivité avec l'identification de chaque propriétaire.</p> <p>Cette action doit permettre de sensibiliser les populations à l'état de leur patrimoine bâti au regard des dépêrditions thermiques. Elle sera une incitation à l'amélioration de l'isolation de leur habitation afin de réduire leur facture énérgétique et les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Afin d'atteindre cet objectif, il est impératif d'engager une importante communication sur les résultats obtenus. Elle devrait se dérouler sur 4 à 5 mois et être relayée par la suite par les services urbanisme de chaque collectivité.</p> <p>Cette opération se réalisera par convention entre les collectivités et en groupement de commande pour une réalisation dans l'hiver 2009/2010.</p> <p>Les 4 communes réfléchissent au plan de financement en parallèle du cahier des charges.</p> <p>Une approximation du calcul du coût donnerait une fourchette de 144 000 € TTC à 175 000 € TTC.</p> <p>La démarche est susceptible d'être subventionnée par l'ADEME pour le volet communication.</p> <p>Des participations ont été demandées également auprès d'EDF et GDF.</p>
Résultats / réalisations	<p>Cet outil permettra de sensibiliser concrètement les populations. L'évaluation de l'impact de cette action n'a pas encore été menée.</p> <p>Au vu de l'engouement des populations des communes qui ont menées de telles actions, les collectivités attendent une forte demande de travaux. Ces travaux devraient être confiés à des entreprises locales et, donc bénéficier au tissu économique local.</p>
Conseils pour reproduire l'action	Cette action est en phase de programmation. Pour le moment, nous n'avons pas d'informations et d'expérience suffisantes.
Web	Publication du résultat global sur le site Internet à la fin de l'hiver 2010 : www.ville-evian.fr
Contacts	<p>Jean-François FORAND Directeur adjoint des Services Techniques Ville d'EVIAN +33 4 50 83 10 91 jean-francois.forand@ville-evian.fr www.ville-evian.fr</p>